Les échos

De Ver Sur Launette – Loisy

N°21 : Avril 2019

SOMMAIRE

- Editorial P 1
- Etat civil P 2
- Agenda P 2
- Comptes rendus du Conseil Municipal P 3
- Histoire et patrimoine P5
- Débat national P5
- Environnement P6
- Ecole P 7
- Nos aînés/CCAS P 8
- Culture P9
- Festivités P 10
- Associations P 12
- Informations diverses / actualités P 13
- Jeux P 16

Editorial

Mesdames, Messieurs,

Le Baron de Coubertin disait « l'important est de participer ».

Nous l'avons donc fait !

Bien entendu, il ne s'agit pas de sport mais de la participation de la commune dans le débat national pour donner suite aux mouvements des gilets jaunes.

En premier lieu nous avons mis à la disposition du public un cahier de doléance où tout à chacun d'entre vous pouvait écrire ses griefs ou propositions d'amélioration de la conduite des services publics ou de l'état.

En février nous avons organisé un débat ouvert à tous, avec pour invité M. Olivier PACCAUD, sénateur dans notre département. La participation n'était pas extraordinaire au vu du nombre d'habitants sur la commune, mais toute proportion gardée comparativement à d'autres communes, le débat a suscité un intérêt que je dois dire de qualité. Toutes les classes d'âges ont participé, avec une nette proportion plus élevée de femmes par rapport aux hommes. Le débat a été serein et M. le sénateur a pu apporter des précisions sur le fonctionnement de l'état quand cela était nécessaire ou demandé.

Un compte-rendu succinct a été réalisé (visible sur le site internet de la commune). Celui-ci a été envoyé à la commission du grand débat et si on

pouvait faire une synthèse courte des demandes ou propositions à cette réunion, je dirais :

Moins d'impôts et plus de service public

Donc, un grand chantier en perspective pour résoudre une équation où deux éléments sont très souvent en contradiction « faire plus avec moins »

Après le débat, le gouvernement devrait faire des propositions qui, sans aucun doute, ne répondront pas à toutes les attentes, tant elles sont nombreuses.

Allons-nous dégraisser le mammouth ou encore plus le complexifier par des réformes qui ne seront pas applicables ou mal comprises ?

Le R.I.C (Referendum d'Initiative Citoyenne) : bonne ou mauvaise solution ? Bonne pour clore des débats sans fin, mais mauvaise si, lors des votes, la participation à la consultation est faible.

Bref, les débats ne font que commencer.

Bien à vous,

Yves CHERON

ENQUETE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'INSEE réalise entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.
L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE, Madame GRIFFOIN, chargée de les interroger, prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

A VENIR …

- **Dimanche 21 avril :** Chasse aux œufs à Loisy
- **Samedi 04 mai :** Fête foraine et feux d'artifices,
- **Dimanche 05 mai :** Fête foraine et brocante,
- **Lundi 06 mai :** Fête foraine et manèges gratuits,
- **Samedi 18 mai :** Portes ouvertes école,
- **Jeudi 13 juin :** Sortie séniors à Boulogne Sur Mer
- **Samedi 22 juin :** Kermesse,
- **Dimanche 14 juillet :** Cérémonie et pique-nique républicain,
- **Dimanche 29 septembre :** Première rencontre historique.

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

- Lundi : 14 H – 18 H
- Mardi 14 H – 18 H
- Mercredi 10 H – 12 H
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 14 H – 18 H

- 1er samedi du mois : 9 H 30 – 12 H
(Reporté au samedi suivant si jour férié)

Vous pouvez également contacter le secrétariat au 03 44 54 01 69
UNIQUEMENT durant ces horaires.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Sacha MEUSNIER le 23/02/2019
- Noa ALONSO RYRKO le 01/03/2019

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès :

- Jean-Pierre DESMET le 20/01/2019
- Monique VAUDE née MESNIL le 27/02/2019
- Maria BONNEFOY née KUS le 20/03/2019

Toutes nos condoléances aux familles.

Compte rendu du Conseil Municipal

Mardi 15 janvier 2019

M. le maire précise que le recours auprès du tribunal administratif pour refus de permis devrait être suspendu car les propriétaires ne souhaitaient pas que leur avocat procède à un recours auprès du tribunal administratif mais à un recours gracieux auprès du Préfet. Depuis, ils ont déposé un nouveau permis de construire.

1. **Election de deux adjoints**

Mme Stéphanie ALVES a envoyé sa démission d'adjointe au Préfet fin octobre pour raison médicale. Elle reste conseillère municipale.
M. Dominique FOLGALVEZ a envoyé sa démission d'adjoint et de conseiller municipal au Préfet le 14 novembre 2018.

M. le Maire demande au conseil municipal d'accepter le remplacement des 2 postes vacants par 2 nouveaux adjoints.
M. le maire propose la candidature de Mme Dominique GOMEZ-POLTEAU et M. Philippe LEFEVRE et demande s'il y a d'autres candidatures. Il n'est constaté aucune autre candidature.

Le conseil municipal désigne Mme Dominique GOMEZ-POLTEAU et M. Philippe LEFEVRE adjoints au maire.

M. le Maire précise que Mme Betty COËLLE (1er adjoint) aura dorénavant comme délégation l'école et la communication, Mme Dominique GOMEZ-POLTEAU (2ème adjoint) l'animation et M. Philippe LEFEVRE (3ème adjoint) les espaces verts.

2. **Nouveau statut de la CCPV (Communauté de Commune du Pays de Valois)**

Les nouveaux statuts de la CCPV qui ont été modifiés suite au contrôle de la cour régional des comptes sont présentés.

Il est demandé de se positionner sur la révision des statuts de la CCPV qui ont été approuvés par le conseil Communautaire le 13 décembre dernier.

Le Conseil Municipal approuve les statuts modifiés de la CCPV.

3. **Délégation de Service Public eau et assainissement.**

Le contrat actuel avec VEOLIA se termine fin 2019. Il est nécessaire de renouveler le contrat d'affermage et donc de lancer des appels d'offres.

M. le maire présente 3 prestataires pour les missions d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la procédure de délégation du service public qui sont complexes.

- ADTO : 5 000€ HT pour l'eau potable et 5 000€ pour l'assainissement,
- INTEGRALE : 19 800 € HT pour les deux prestations (eau et assainissement)
- La troisième société n'a pas répondu.

Le Conseil Municipal approuve les deux devis de l'ADTO.

4. **Choix de l'entreprise pour la démolition du Rabelais**

M. le maire présente le rapport d'analyse des offres relatif à la consultation des entreprises pour l'opération de désamiantage et de démolition du restaurant « LE RABELAIS ».

Trois entreprises ont répondu.

Le conseil municipal approuve le rapport présenté, le choix de l'entreprise EURODEM pour un montant de 58 850€ HT comprenant la tranche ferme ainsi que les deux tranches optionnelles.

5. **Devis société SFDE pour la bouche incendie**

Il est nécessaire pour la construction de la nouvelle mairie de modifier le réseau d'eau par le déplacement de la défense incendie.
Le montant du devis reçu de la société S.F.D.E s'élève à 2 220€ HT.

Le conseil municipal approuve cette modification du réseau.

6. **Devis entreprise VAUDE bibliothèque de Loisy**

La toiture de l'appentis de la bibliothèque est en mauvais état et doit donc faire l'objet de réparations importantes.
L'entreprise VAUDE a fait parvenir deux devis :

- Réfection de la toiture à l'identique : 3 558.60€ HT
- Réfection de la toiture avec une pente plus élevée et emploi de tuiles plates. Les tuiles actuelles seront réemployées pour le préau dans la cour de la bibliothèque et de l'école à ver : 4 704.35€ HT,

Le Conseil Municipal choisit la réfection de la toiture avec une pente plus élevé et tuiles plates.

7. **Répartition des charges avec EVE pour l'école et le périscolaire 2016 et 2017**

M. le maire distribue les tableaux récapitulant les frais engagés pour l'Ecole, la Cantine et le Périscolaire pour l'année 2016 et 2017.
La commune d'Eve doit à la commune de Ver la somme de 748,06 € pour les NAP pour 2016.

La commune d'Eve doit à la commune de Ver la somme de 305,99 € pour les NAP pour 2017.

Le Conseil Municipal approuve la répartition des déficits entre les 2

communes pour les années 2016 et 2017.

De plus, afin que les deux communes participent dans la même proportion aux dépenses des écoliers, il est proposé d'allouer les sommes de 9.18€/enfant pour la coopérative et 35.70€/enfant pour les fournitures scolaires.

Le Conseil Municipal approuve les sommes allouées pour 2018.

8. <u>Protocole d'indemnisation avec VEOLIA</u>

La commune est en conflit avec la société VEOLIA à la suite de la fuite d'eau dans la cour de Mme ROGNON. Le mur de l'appentis en pierre du Rabelais penchait.
Les experts de la société VEOLIA ne voulant pas trouver d'accord avec la commune, cette dernière par l'intermédiaire de l'assureur a envoyé un recours devant le tribunal administratif.

À la suite de ce recours, la société VEOLIA propose un protocole transactionnel pour clore le dossier.
Le Conseil Municipal approuve le protocole transactionnel.

9. <u>Tarification de location de salle polyvalente</u>

La salle polyvalente ne pouvant plus être louée le soir, il est nécessaire de décider un tarif à la journée.

Après discussion, il est proposé :

- Location de la salle pour la journée : 150€
- Caution (dégradation, casse…) : 500€
- Caution ménage : 100€

Le Conseil Municipal approuve la tarification de la location de la salle polyvalente et les montants des cautions.

10. <u>Divers</u>

<u>10.1 Commission de la liste électorale.</u>

Depuis le 1er janvier 2019, l'INSEE gère l'inscription sur les listes électorales. Les électeurs peuvent s'inscrire dorénavant par internet ou en mairie jusqu'à 40 jours avant une élection.
Pour la nouvelle commission de contrôle des listes électorales, il est nécessaire de trouver 3 représentants (hors maire et adjoints au maire) du conseil municipal de la liste principale, 2 représentants du conseil de la liste de l'opposition.
M LAUBE est seul volontaire, les règles de l'ancien système seront donc appliquées, à savoir :

Trois représentants :

- M. Dominique CHEVALLIER, (administration)
- M. Éric LAUBE, (mairie)
- Le 3ème représentant sera désigné par le tribunal de grande instance (en attente)

<u>10.2 Publication du P.L.U</u>

La CCPV a transmis une convention de partenariat pour la mise en place d'un document d'urbanisme numérisé et sa gestion sur le géoportail de l'urbanisme à tire gracieux.

La mise en ligne des documents d'urbanisme sur le géoportail de l'Urbanisme est d'ores et déjà possible, à titre informatif et sans effet juridique avant le 1er janvier 2020.

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat avec la CCPV.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune
http://www.versurlaunette.fr/mon-village/comptes-rendus-conseils-municipaux/

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La municipalité a demandé l'état de catastrophe naturelle suite aux inondations et coulées de boue du 06 juin 2018.

Un arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en date du 26 février 2019 a été publié au Journal officiel du 22 mars 2019 et a reconnu la commune de VER SUR LAUNETTE en état de catastrophe naturelle.

<u>Sortir et rentrer ses poubelles : une obligation et aussi un geste citoyen.</u>

Pour que les rues de notre village soient agréables à vivre, belles et sécurisées… Vos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.

Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrées le jour même. Il s'agit d'une obligation. Les mairies sont en droit de prendre un arrêté municipal pour réglementer la présentation des bacs à la collecte (certains maires l'on déjà fait) et ainsi verbaliser les contrevenants. Au-delà de la pollution visuelle n'oubliez pas non plus que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle contraignant les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite à emprunter la chaussée pour les contourner. Rentrer ses poubelles, c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun ! Pensons-y ! Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble.

<u>Bon à savoir :</u>

• Le bac doit être placé avec la collerette côté route pour qu'il puisse être attrapé par le bras du camion.
• Le couvercle du conteneur doit être fermé et les déchets ne doivent pas dépasser.
• Aucun sac ou carton mis en dehors du conteneur ne sera ramassé.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

« Les vacances de M. HULOT » de Jacques TATI

En décembre dernier, la mairie a été contactée par la société Specta Films C.E.P.E.C, qui préserve, restaure et diffuse l'œuvre de Jacques TATI.

Ils préparent la sortie d'un ouvrage consacré aux *Vacances de M. Hulot* de Jacques Tati, sorti en salles 1953, et plus particulièrement à son tournage.
Le film a principalement été tourné en 1951 dans la région de Saint-Nazaire, mais aussi en 1952 dans plusieurs lieux de la « grande » région parisienne.

Ils sont à la recherche du lieu de tournage de plusieurs scènes de la voiture de M. Hulot au début du film, dont celle où l'on distingue le panneau routier d'entrée de ville « Ver » le long d'un mur de pierres.

Nous leur avons confirmé que cette scène à bien été tournée sur notre commune, route d'Eve, au niveau du gué. Information confirmée par Nicole CARDINAL : « A cette époque, tout Ver fut mobilisé pendant plusieurs jours. Et beaucoup de personnes du village y ont participé en tant que figurants »

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie (bettycoelle@versurlaunette.fr) afin de transmettre des photos ou autres informations si vous en possédez.

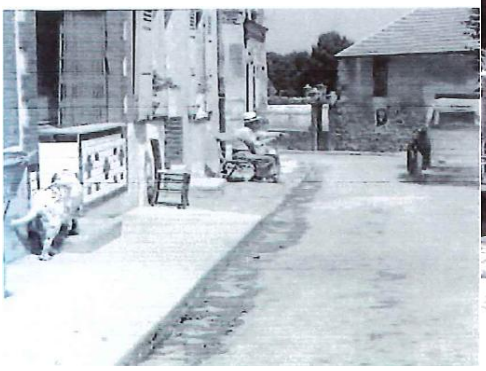

DEBAT NATIONAL : NOTRE COMMUNE ENGAGÉE !

Pour sortir du mouvement des gilets jaunes, Emmanuel Macron a initié le Grand débat pour échanger et enregistrer les doléances de dizaines de milliers de personnes dans l'ensemble de l'hexagone.

En plus des cahiers de doléances ouverts en mairie, le 18 février dernier, notre sénateur, M. Olivier PACCAUD, a fait le déplacement pour participer au débat organisé sur notre commune.

Les 4 thèmes retenus pour animer la concertation ont été abordés :

- Organisation de l'Etat et services publics
- Démocratie et citoyenneté
- Transition écologique,
- Fiscalité,

Chacun a pu s'exprimer durant cette soirée et M. PACCAUD a pu apporter quelques précisions sur les interrogations du public.

Betty COËLLE

Environnement - Travaux

Valorisation paysagère et gestion des cimetières : candidature retenue par le PNR Oise-Pays de France

Le PNR Oise-Pays de France propose divers programmes d'aides aux communes pour le zéro-Phyto. Pour répondre aux difficultés rencontrées par les élus et agents techniques pour l'entretien des cimetières, le parc proposait un nouveau programme d'accompagnement des communes, pour un aménagement et une gestion améliorés de ces espaces sensibles.

S'attacher à l'aménagement d'un site tel qu'un cimetière oblige à prendre en compte des contraintes réglementaires très strictes. En effet, il s'agit dans cet espace d'accompagner le problème à la fois sanitaire et symbolique, public et privé, domaine qui est encadré de près par la loi.

Notre village a souhaité participer à ce nouveau programme et a donc déposé une candidature motivée.

Une sélection de six communes a été opérée par la commission Architecture Urbanisme Paysage du PNR sur la base des critères suivants : l'implication de la commune dans la gestion différenciée, l'intérêt du cimetière et son contexte.

La candidature de VER SUR LAUNETTE a été retenue.

Des architectes-paysagistes seront mandatés pour réaliser le programme début 2020 et seront en charge de réaliser un carnet technique, un projet d'aménagement et de gestion…

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous présenter les résultats!

Betty COËLLE

La démolition du Rabelais a commencé !

Le désamiantage du Rabelais a été réalisé fin février, ce qui a permis le début de la démolition des deux bâtiments le 25 mars. Cette dernière devrait durer 1 mois.

Il faudra ensuite attendre plusieurs mois que le terrain se stabilise pour commencer la construction de la future mairie, un temps nécessaire pour nous permettre de connaitre si les subventions de la région nous sont accordées.

Les travaux de construction devraient donc débuter à l'automne et durer un an.

Betty COËLLE

Début janvier, les travaux d'enfouissement des réseaux au cœur du village, Place de la Croix, pour la future mairie ont été réalisés et ont duré deux semaines. Les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications ont été dissimulés dans une tranchée souterraine commune.

Ecole

Association des Parents d'élèves – L' ARPE

Séjour en camping, overboard, entrées à Disney, montre Fit Bit... tels étaient certains lots à gagner au loto de l'ARPE. Comme à son habitude, les participants étaient au rendez vous et la plupart sont repartis contents de cet après-midi. Merci d'avoir répondu présents pour nos enfants !!!

Rendez vous à la buvette de la brocante le 5 mai puis à la kermesse du RPI le 22 juin.

L'ARPE

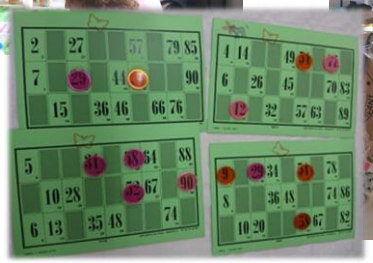

Un carnaval haut en couleur !

Si vous avez croisé ce samedi 09 mars 2019, à un coin de rue, un loup, un arlequin, un dinosaure.... Ce n'était pas sous l'effet des premiers rayons de soleil printaniers provoquant chez vous une hallucination !

Les maîtresses, les aides maternelles, quelques parents et tous les enfants de l'école maternelle de Ver Sur Launette se sont déguisés pour fêter sa majesté Carnaval.
Dans de splendides déguisements et accompagnés de quelques parents, ils ont défilé dans les rues autour de l'école. Ils arboraient également fièrement quelques accessoires fabriqués à l'école. De splendides masques, chapeaux, plastrons issus d'un travail sur le thème des couleurs. Les enfants ont été les rois de la fête.

Tout ce joli monde s'est retrouvé ensuite dans la cour de l'école pour un goûter composé de crêpes confectionnées par les mamans. Le petit tour avait creusé les appétits et c'est à pleines dents que les enfants ravis ont croqué dans les friandises telles que les barbes à papa.

Une belle manifestation et une tradition qui se perpétue à l'école du village.

Betty COËLLE

Et Portes ouvertes

Tous les enfants nés en 2016 seront accueillis en petite section en septembre 2019 pour leur 1ère rentrée mais les inscriptions doivent se faire très prochainement pour préparer la composition des classes.

Les inscriptions auront lieu du 23 avril au 31 mai 2019.

Après être venu retirer une fiche d'inscription en mairie, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec Mme SALES, directrice de l'école maternelle, en téléphonant au 03 44 54 02 37.
Il sera demandé de fournir la photocopie des vaccins de l'enfant et une certification de radiation s'il s'agit d'une inscription en MS et GS.

Et pour que vous puissiez découvrir la future classe de votre enfant, l'école maternelle du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) VER-EVE vous ouvre ses portes.
L'équipe enseignante de l'école maternelle se rendra disponible auprès des parents et des visiteurs dans le cadre d'une opération « Portes Ouvertes » de l'école

le samedi 18 mai 2019 de 10H à 12H

Visite des locaux, organisation de la journée et de la semaine des enfants, objectifs et méthodes pédagogiques, présentation des projets 2019, entretiens avec les enseignantes seront au menu de cette rencontre.

Nos aînés / C.C.A.S

Une sortie iodée pour les seniors.

Cette année, la municipalité vous emmène à Boulogne sur mer pour une journée iodée le 13 juin.
Au programme, la visite du port de Boulogne en bateau, suivi d'un repas au restaurant en bord de port et enfin la visite libre de l'Aquarium Nausicaa l'après-midi.

Pour ceux d'entre vous qui connaissent, sachez tout de même que l'aquarium a été transformé et que les abords du port sont à présent très bien aménagés, rendant la balade facile.
Les inscrits sur la liste des anciens de la commune ont reçu un formulaire d'inscription, à retourner en Mairie avant la date prévue a cet effet.

Xavier FRANCOIS

Club des Seniors

Le club des seniors se réunit un jeudi après-midi sur deux à la salle polyvalent et est ouvert a toutes et tous.

C'est le moyen de se retrouver pour passer un bon moment autour de jeux, cafés, pâtisseries.

N'hésitez pas !

N.B : Deux fois par an, un repas est organisé à la salle polyvalente. Renseignements en Mairie.

Xavier FRANCOIS

Inscriptions des anciens

Les personnes nées en 1954 ou avant peuvent s'inscrire s'ils le souhaitent sur la liste des aînés de la commune. Pour cela, il suffit de passer en Mairie avec votre avis d'imposition sur le revenu ; domicilié à Ver (les sommes peuvent bien sûr être barrées). Cela permet de bénéficier du colis de Noël ou du repas des anciens (offerts) ainsi que de la sortie annuelle proposée par la municipalité (en contrepartie d'une participation modique).

Xavier FRANCOIS

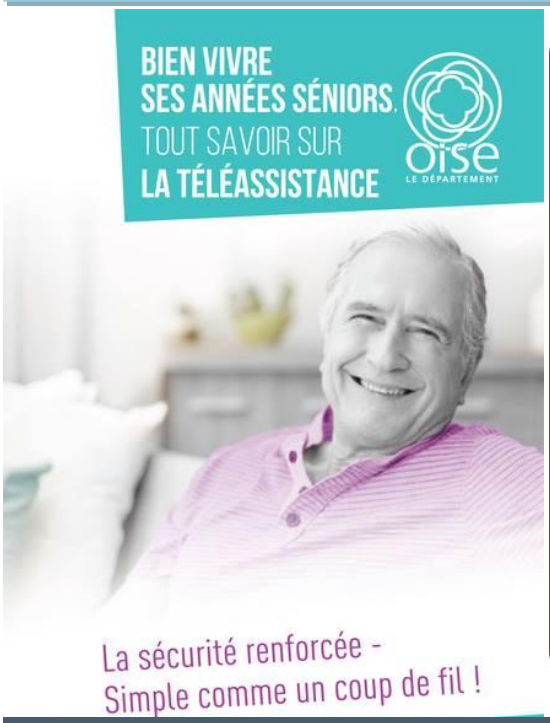

Grand succès pour le repas des aînés,

À l'occasion de la nouvelle année, le maire et les conseillers municipaux, ont souhaité manifester leurs amitiés aux aînés de la commune qui avaient fait le choix du repas au restaurant en les invitant à un déjeuner, début février 2019.

Les convives se sont retrouvés dans le restaurant de la commune, l'Orée de la Forêt.

Cinquante trois personnes ont répondu à l'invitation dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Comme à l'accoutumée, un bon moment et une ambiance très sympathique tout au long de cette manifestation.

ATELIER LOISY'R

Atelier photo

Le printemps arrive, au programme, profitez des arbres en fleurs et de la nature qui redemarre pour réaliser des photos superbes.
Une ou deux sorties sont déjà prévues pour immortaliser notre environnement

Voici quelques photos prisent l'année dernière au printemps.

Si vous voulez venir nous rejoindre.
Contacter Jean Marc au 06 75 87 86 82.

Ateliers Créatifs

Nous vous proposons de participer à des ATELIERS CREATIFS, ADULTES A EVE ET VER SUR LAUNETTE.

LE SAMEDI 13 AVRIL 2019 à partir de 14H A EVE

Vous souhaitez réaliser un projet créatif, venez nous rencontrer et nous vous aiderons à le réaliser.
Des bénévoles peuvent vous conseiller dans différentes techniques :

- Tricot, crochet, broderie, patchwork, couture,
- Serviettage, cartonnage, quilling, collage,
- Origami, Scrapbooking, perles de rocaille, perles à repasser,
- Mosaïque, peinture sur verre, plomb sur verre…

DATES A EVE : Samedi 25 mai et 28 juin 2019 Salle de l'Ecole de EVE
DATES A VER S/LAUNETTE : Dimanche 28 avril, 12 mai et 16 juin 2019 Salle polyvalente de VER

Hélène, Laurence, Claudine, Virginie, Chantal et Christiane vous feront découvrir leurs réalisations.

N'hésitez pas à venir partager votre expérience et échanger des idées.
Activité gratuite

atelierloisyr@versurlaunette.fr

06 44 73 54 81

Activités et Permanences

- Les LUNDIS et JEUDIS de 17H30 à 18H30 (sur inscription): Séances d'aide aux devoirs assurées par Véronique et Martine pour les enfants du primaire

- Un SAMEDI sur 2 de 10H à 12H : l'atelier photo animé par Jean-Marc

- Un SAMEDI par mois de 10H30 à 12H (sur inscription): Vincent vous aidera à vous familiariser avec les outils connectés,

- Un DIMANCHE par mois de 14H30 à 17H00 : Josiane partagera sa passion pour le ScrapBooking.

HAUTS DE FRANCE PROPRES :
UNE SECONDE PARTICIPATION EN CROISSANCE

Pour la seconde année consécutive, notre village participait à l'opération HAUTS DE FRANCE PROPRES le samedi 23 mars 2019.

Après un rappel des consignes de sécurité (respecter le code de la route, les déchets dangereux…) chaque groupe encadré par un élu est parti en quête, bien équipé de gants, sacs et chasubles.
Une mobilisation croissante : seize ramasseurs étaient présents (enfants, ados et adultes). Cette année, le groupe s'est réparti sur deux sites afin d'étendre les lieux de ramassage tant les déchets sont nombreux aux abords de nos villages : Un sur Ver Sur Launette et un sur Loisy.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur avec une météo clémente contrairement à l'édition précédente. Les participants ont traqué sans relâche pendant 3 heures les déchets jetés n'importe où (canette, bouteilles, mégots, cartons, pneus…).

Une belle action collective pour nettoyer la nature et rendre notre cadre de vie plus agréable !

La journée s'est terminée autour d'un café pour discuter ensemble de cette action.

Merci aux participants qui ont permis de ramasser pas moins de 5 m3 de déchets sur environ 2 kilomètres.

Betty COËLLE

SPELEOLOGIE : DÉCOUVERTE DU MONDE SOUTERRAIN

L'association Ver Loisy'R proposait avec le club Compagnons de la nuit Minérale de Senlis une journée de découverte du milieu souterrain.

Cette journée s'est déroulée le 2 mars. Au programme : visite d'une ancienne carrière avec une partie de l'équipement du spéléologue (casque avec éclairage). Cette balade souterraine était encadrée par Donald, un spéléo expérimenté qui, en plus des explications géologiques et faunistiques, répondait à toutes les questions.

Cette cavité proposait quelques passages ludiques et des petites difficultés ponctuelles.
Nos apprentis Spéléologues n'ont pas hésité à s'aventurer dans cette carrière et à passer avec enthousiasme les boyaux, chatières, toboggans… pour découvrir les écritures et dessins d'époque, les petits gours (cuvette d'eau géologique naturelle dans la roche), perles des cavernes, ainsi que des petits murins en hibernation.

Vers 19H30, pour finir cet après-midi, des boissons et une petite collation sous terre ont été partagés.

Betty COËLLE

PARENTS-ENFANTS : Et si on faisait une soirée jeux en famille !

Vendredi 08 février a été très ludique pour les participants à la soirée jeux de société.

Partager une activité ludique loin des soucis du quotidien est un bon moyen de se retrouver et de discuter. Sans enjeux d'apprentissage ou de résultats.

Nous avons laissé ouvertes les portes de la salle polyvalente plus tard pour permettre à nos habitants de venir tester les jeux apporté par Guillaume.
Quelques-uns ont pu profiter de cette opportunité pour découvrir des nouveaux jeux et bien entendu pour y jouer, de jouer à des jeux moins connus ou de faire partager aux autres membres un jeu venant de chez eux…

Vers 17h30, la soirée commence et environ 15 joueurs de tout âge sont venus passer la soirée autour d'un jeu… Une chouette soirée, de nouvelles rencontres … On a même partagé quelques boissons et gâteaux !

Merci à notre organisateur, Guillaume.

Betty COËLLE

La 1ère rencontre historique de VER SUR LAUNETTE organisée le dimanche 27 janvier dernier n'a pas pu se tenir, l'historien-archéologue étant souffrant.
Nous vous proposons donc de retenir la nouvelle date de son intervention :

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019
A 16H

« Portrait du Haut Moyen Age dans le Valois »
Après une recherche d'actes anciens, proposition de pistes sur la place de Ver-sur-Launette et de son Palais dans ce paysage.

Dominique GOMEZ-POLTEAU

BROCANTE - Appel à bénévoles

La municipalité et l'association Ver Loisy'R, organisent la Traditionnelle BROCANTE dans les rues du village le dimanche 5 mai, et recherchent des personnes BENEVOLES pour participer pendant quelques heures à la réussite de cette journée.

Pour nous aider afin d'accueillir et de placer les exposants à leur arrivée le matin, et aussi veiller à la bonne circulation des véhicules qui traverseront la commune.

Contactez Dominique
VER LOISY'R 06.44.73.54.81 / ver.loisyr@orange.fr

Dominique GOMEZ-POLTEAU

GYM FORM' BIEN-ETRE

Cours à VER SUR LAUNETTE

Salle polyvalente

Lundi : Stretching
De 18 à 19H
Mercredi : Renforcement musculaire
Haltères, ballons, élastiques.
De 18H30 à 19H30 et 19H30 à 20H30
Samedi : Marche nordique
De 14 H à 16H

Cours à EVE

Salle polyvalente de l'école

Jeudi : Renforcement et stretching
De 18H à 19H

Envie de Gym, Venez nous rejoindre
Mail : chrisgym60@gmail.com
Tél : 03 44 54 77 31

LES JARDINS FAMILIAUX DE LOISY

Vous aimeriez cultiver un potager ? Créer un lien social, partager des connaissances, vous alimenter sainement ?

Et si vous tentiez l'expérience du jardin familial à Loisy ?

Vous pouvez y planter des fruits, des légumes, entretenir votre parcelle, rencontrer des personnes passionnées et échanger des idées

C'est le moment de réserver une parcelle de jardin pour la nouvelle saison, pour cultiver vos légumes, contactez
M. PILLOY
au 06 08 03 39 96

La parcelle de
120 m² -
30 euros.

EWTAMT

Ecole de Wing Tsun et Arts Martiaux Traditionnels

L'association EWTAMT vous attend pour pratiquer les arts martiaux :

Wing Tsun,
Eskrima Balintawak Nickelstick
Kyusho

Rejoignez-nous!

En ce début d'année, après un mois de stage intensif aux Philippines auprès de Grandmaster Nick Élisar et Master Norman Élisar, Ver Sur Launette accueille son tout premier chef instructeur d'Eskrima NICKELSTICK Naja Chapter, Guro Laurent JOVER.
Francine LOSBAR revient quant a elle avec un diplôme de Guro 1er niveau.

Félicitations à tous les deux !

Renseignements auprès de Laurent JOVER
au 06 19 14 16 52 - http://wingtsun-othis.fr/

90 000 Dossiers Médicaux Partagés (DMP) déjà créés dans l'Oise

Officiellement lancé en novembre dernier, le Dossier Médical Partagé (DMP) a déjà convaincu plus de 90 000 Oisiens, qui ont majoritairement créé leur dossier sur internet, en pharmacie ou dans une agence de l'Assurance Maladie.

Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé est la mémoire de votre santé !

- Véritable carnet de santé numérique, le DMP permet de sauvegarder vos informations médicales et de les partager avec les professionnels de votre choix.
- Très utile en cas d'urgence, le DMP peut vous sauver la vie car les secours peuvent consulter vos antécédents médicaux.
- Tout le monde peut créer son DMP, enfants comme adultes, quel que soit son régime de Sécurité sociale.
- L'accès au DMP est hautement sécurisé : le patient garde le contrôle de ses données puisqu'il choisit les professionnels de santé qui auront le droit d'y accéder. Seul le patient et les professionnels de santé autorisés peuvent y accéder.

Pour créer votre DMP, c'est simple !

- Rendez-vous sur **dmp.fr**, muni de votre carte Vitale
- Demander à votre pharmacien d'ouvrir votre DMP
- Il est également possible d'ouvrir votre DMP dans les agences CPAM à Beauvais, Creil, Compiègne

Porté par le Conseil départemental de l'Oise, le bus pour l'emploi est un dispositif de proximité dont l'objectif et de compléter l'offre de service d'accès à l'emploi.

Des professionnels de l'emploi seront à bord de ce Bus départemental pour l'Emploi afin de vous aider dans votre recherche ou répondre à vos questions.

Passage du bus départemental pour l'emploi à VER SUR LAUNETTE les :

- **09 avril de 14H à 16H30**
- **04 juin de 14H à 16 H30**
- **11 juillet de 14H à 16 H30**

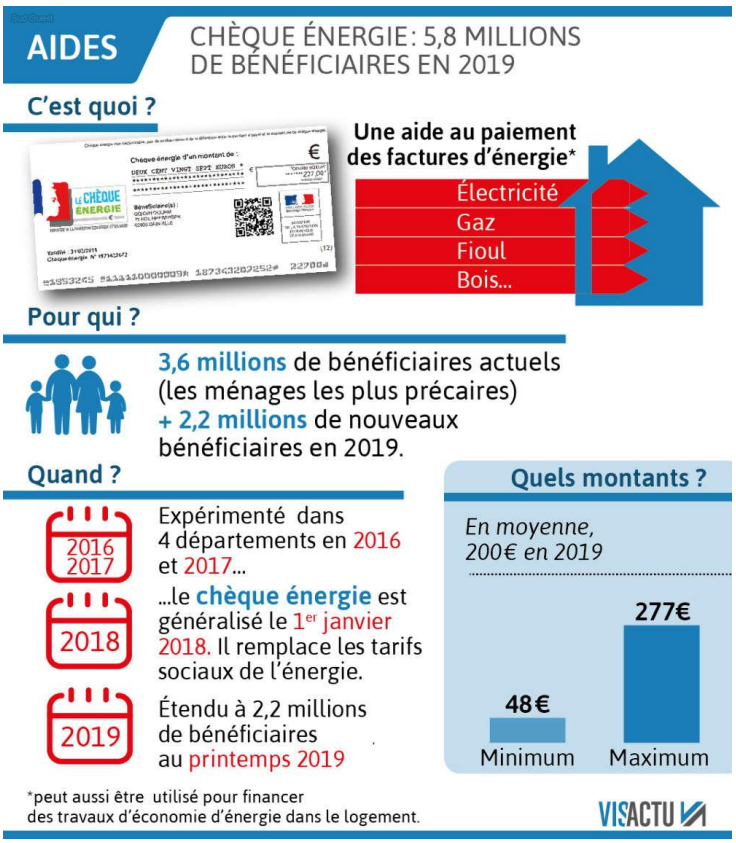

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes de 16 ans révolus doivent s'inscrire en mairie munis du livret de famille des parents.

Le recensement militaire est obligatoire pour les Françaises et les Français. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC). Cette attestation de recensement permet également d'assister à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

ETUDIANTS – DEMANDE DE BOURSE

Une procédure en ligne unique, ouverte jusqu'au 15 mai 2019, vous permet de demander une bourse d'étude et/ou un logement social étudiant pour la rentrée 2019/2020 auprès de votre académie actuelle, ainsi que des aides auprès de votre Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous). Il est indispensable de remplir la demande de DSE dans les délais, même si vous n'avez pas tous les éléments d'appréciation de votre situation (il n'est pas nécessaire d'attendre les résultats d'examens ou d'admission). Cette démarche est indépendante de Parcoursup et est à renouveler chaque année.

JeuX N°21

Le labyrinthe

Qui mangera l'œuf en chocolat ?
Nougat le chat, Rouquin le lapin ou Riri la souris ?

Les mots cachés

Retrouvez les mots ci-dessous sur le thème du printemps dans la grille ?

F	B	A	T	F	E	U	O	T	W	O	H	P	Y	A
F	E	S	F	E	T	E	D	E	S	P	E	R	E	S
M	A	T	G	T	D	P	L	Y	M	A	L	T	Z	C
Z	U	N	E	E	A	D	E	N	C	I	M	V	J	E
K	J	T	Q	D	I	U	O	J	X	H	U	C	M	N
V	O	Z	S	E	U	Q	A	P	J	S	G	O	Y	S
N	U	G	I	S	R	T	A	I	M	O	U	K	C	I
F	R	W	L	M	N	D	R	C	S	E	E	B	U	O
G	P	J	D	E	A	X	M	A	U	H	T	K	E	N
P	A	B	Q	R	S	G	I	E	V	Q	G	F	H	Y
Z	J	J	K	E	O	T	S	V	L	A	P	I	N	B
P	T	K	F	S	F	H	T	H	I	Q	I	W	R	Z
U	V	B	M	R	Q	B	I	W	C	X	I	L	B	L
Q	X	W	C	V	G	R	C	U	N	E	Y	W	F	S
D	E	B	O	U	R	G	E	O	N	L	D	R	X	F

© Manon FRANCOIS

ARMISTICE
ASCENSION
BEAU JOUR
BOURGEON
FETE DES MERES
FETE DES PERES
FETE DU TRAVAIL
LAPIN
MUGUET
OEUF
PAQUES

Les 7 erreurs

Ouvre bien l'œil et trouve les 7 erreurs qui se sont glissées dans le second dessin.

SUDOKU

Facile :

8			5	1		3	6	
		5	3	8				
1			4			2		
		3		2			5	7
5		1	6		8	9		2
2	6			3		8		
		4			9			3
				5	3	7		
	2	6		7	4			8

Difficile :

5								8
	8	3	4					
		1	2	9	8			
3	1			8				
		2				1		
				2			7	4
			3	7	2	9		
					6	2	8	
1								3

La règle *: Chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (9 carrés de 3X3)*

Ne pas jeter sur la voie publique